

Module 3: Cadres analytiques pour l'évaluation et le rapport intégrés sur l'environnement

Introduction

Ce module vous présentera différentes approches analytiques qui ont été utilisées pour l'évaluation et le rapport intégrés sur l'environnement, tout particulièrement en Afrique. A la fin de ce module, vous connaîtrez:

- Le cadre Forces Directrices-Pression-Etat-Impact-Réponse (processus environnemental) actuellement couramment utilisé pour de nombreuses évaluations environnementales en Afrique
- Le cadre des Opportunités actuellement utilisé dans la préparation de AEO-2.

3.1. Introduction

Deux approches d'évaluation et de rapport environnemental intégrés, ont été utilisés dans le processus AEO, à savoir : le cadre DPSIR, utilisé pour le premier rapport AEO et le cadre des Opportunités, utilisé pour le rapport AEO-2. Le Guide des Cadres DPSIR et des Opportunités contient des informations détaillées sur les deux méthodologies.

3.2. Le cadre Forces Directrices- Pression-Etat- Impact- Réponse

Le cadre Forces directrices- Pression-Etat- Impact- Réponse se focalise sur les méfaits causés à l'environnement et comment y remédier. Le cadre DPSIR est une extension du modèle PER (Pression-Etat- Réponse), élaboré par Anthony Friend dans les années 1970s, et adopté par le groupe Etat de l'Environnement de l'OCDE. Il répond à trois questions consécutives, comme le montre la Figure 3.1 ci-dessous.

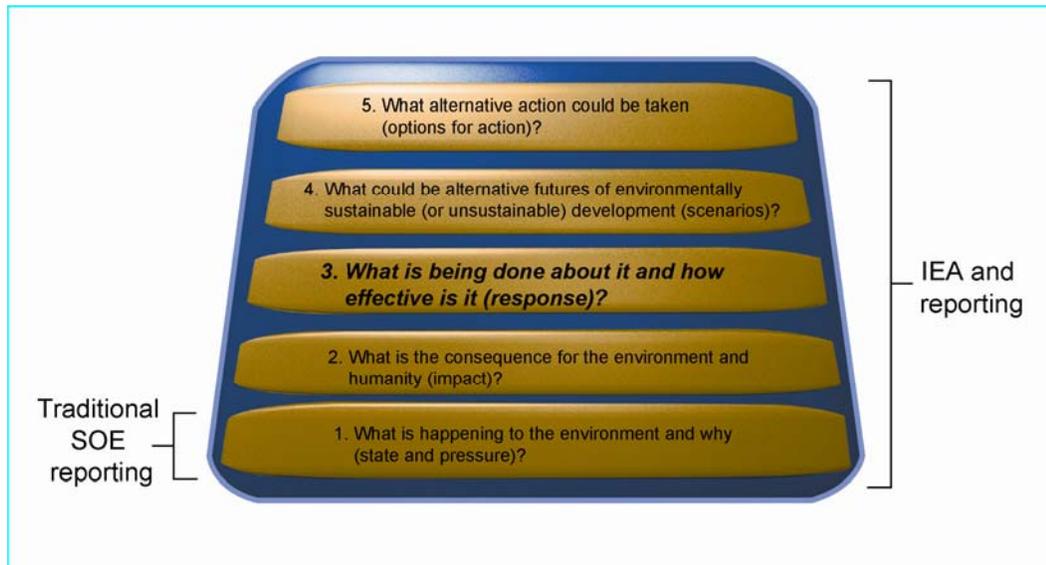


Figure 3.1 Les étapes d'un processus de rapport environnemental intégré utilisant le cadre DPSIR.

5. Quelle mesure alternative pourrait-être prise (options pour l'action)?
4. Quelles options futures (scénarios) pour un développement durable (ou non durable)?
3. Quelles sont les mesures prises et sont-elles efficaces (réponse)?
2. Quelle conséquence pour l'environnement et l'humanité?
1. Qu'arrive-t-il à l'environnement et pourquoi?

SOE traditionnel

ERIE

Tout au long de l'analyse, les questions de la Figure 3.1 suivent un processus de production et de communication d'informations pertinentes à la formulation de politiques sur les interactions entre l'environnement naturel et la société humaine. Les interactions peuvent être catégorisées en quatre : la pression exercée par les activités humaines sur l'environnement, l'état dans lequel l'environnement se retrouve à cause de ces pressions, les impacts sur l'environnement lui-même et sur l'humanité, induits par ce changement d'état et la réponse par la société à ces états changeants. Ces quatre catégories d'interaction sont la base du cadre Forces directrices- Pression-Etat- Impact- Réponse utilisé dans l'évaluation environnementale intégrée.

Plusieurs pays africains sont passés d'un rapport SOE traditionnel à un rapport utilisant le cadre DPSIR. Un extrait du Rapport sur l'Etat de l'Environnement de l'Ouganda (2001) peut servir à illustrer ce changement (Encadré 3.1).

Section 1 et 2 répondent ensemble aux Questions 1 et 2 dans la Figure 3.1. La section 1 en particulier, identifie les forces directrices qui ont créé des pressions (et quels impacts ces pressions ont eu sur l'environnement). Les pressions du cadre DPSIR peuvent être divisées en deux catégories : les *pressions sous-jacentes*, ex : la population et la pauvreté, qui peuvent être à l'origine de pressions directes, ex : le surpâturage, la pêche incontrôlée, la surexploitation des terres, la déforestation, etc.) . Dans le cadre d'une évaluation environnementale en vue d'une formulation de politiques, l'identification des pressions serait le point logique de départ. La formulation de politiques réduisant les pressions contribuerait de manière significative au développement durable. Le Plan d'Action de l'Initiative Environnement du Nouveau Partenariat pour le Développement en Afrique du NEPAD identifie deux pressions sous-jacentes clés sur l'environnement africain, à savoir la croissance démographique et la pauvreté, qui requièrent toutes deux une attention immédiate si l'Afrique a pour ambition d'utiliser durablement ses ressources.

- Dans l'encadré 2.1, il est dit de la Section 2 qu'elle est similaire aux rapports SOE précédents, un récit narratif de l'Etat de l'environnement. L'« Etat » est une description de la condition dans laquelle se trouve l'environnement au moment de la description. L'« Etat » comprendra l'« Impact » (résultat) des pressions décrites ci-dessus, mais pourrait également comprendre des éléments résultant d'un changement de l'environnement naturel, ex : sécheresses, inondations, cyclones).
- Section 3 est «ce qui est fait pour remédier » (réponse) au changement environnemental. Elle procure également des informations sur l'efficacité de la réponse. La réponse représente l'action individuelle ou de la société pour réduire ou prévenir les impacts environnementaux négatifs, préserver les ressources ou réparer des dommages environnementaux. Les réponses prennent plusieurs formes : des lois, des incitations

aux bonnes pratiques et/ou des punitions pour empêcher les mauvaises pratiques, ou parfois aussi, essayer d'inculquer un meilleur comportement du public vis-à-vis de l'environnement. L'Encadré 2 montre qu'en Ouganda, plusieurs réponses ont été tentées. A noter cependant, la difficulté d'identifier les impacts de nouvelles réponses. Il est généralement difficile de trouver des réponses pour des pressions qui ont été identifiées à court terme. Il est encore plus difficile d'évaluer l'efficacité de réponses récentes et d'en planifier des suivantes.

- Section 4 informe sur ce qui se produirait si la société ougandaise n'agissait pas maintenant (Question 4 de la Figure 3.1). Elle procure également différents scénarios sur ce qui se produiraient dans le futur si différentes politiques étaient choisies.
- Section 5 répond à la Question 5 de la Figure 3.1, formulant des recommandations pour améliorer l'environnement (options alternatives d'actions). Dans le cas de l'Ouganda, les auteurs du rapport ont jugé qu'une « pression » en particulier, la croissance démographique requérait une attention particulière. Dans la Section 5, une réflexion plus générale sur l'impact dévastateur que cette « pression » pourrait avoir sur le développement durable en Ouganda est faite, si cette « pression » ne reçoit pas d'attention particulière.

Box 3.1. Un Extrait du rapport sur l'Etat de l'Environnement de l'Ouganda, 2001

Le format et le contenu du SOE 2000 diffèrent de ceux des trois rapports SOE précédents. Bien que le rapport soit un produit ougandais, le format est tiré du processus, des résultats et produits du Projet Avenir de l'Environnement Mondial du Programme Nations Unies pour l'Environnement. La raison du changement de format et de contenu relève du fait que les trois rapports précédents présentaient les choses de manière sectorielle. Il est également apparu, après la production du troisième rapport [sur l'Etat de l'Environnement], que ces rapports devenaient répétitifs. Selon les utilisateurs des trois premiers rapports, ces derniers n'étaient pas suffisamment intégrés et complets. *Le contenu était également dépourvu d'une évaluation pertinente pour la formulation de politiques et de perspectives d'avenir [italique ajoutée].* Enfin, il a été jugé préférable de se focaliser sur des problèmes précis pour chaque thème, plutôt que d'essayer de couvrir une multitude de problèmes. Par conséquent, le lecteur devrait prendre conscience d'un nouveau point de départ en lisant le SOE 2000. Pour chaque problème identifié, le rapport suit le cadre pression-état-réponse judicieusement adapté pour permettre une lecture facile. Ainsi, le nouveau rapport se divise en cinq sections :

Section 1 Se penche sur l'environnement et le développement et souligne particulièrement que les pauvres ont une influence sur l'environnement et sont, en retour, affectés par l'environnement.

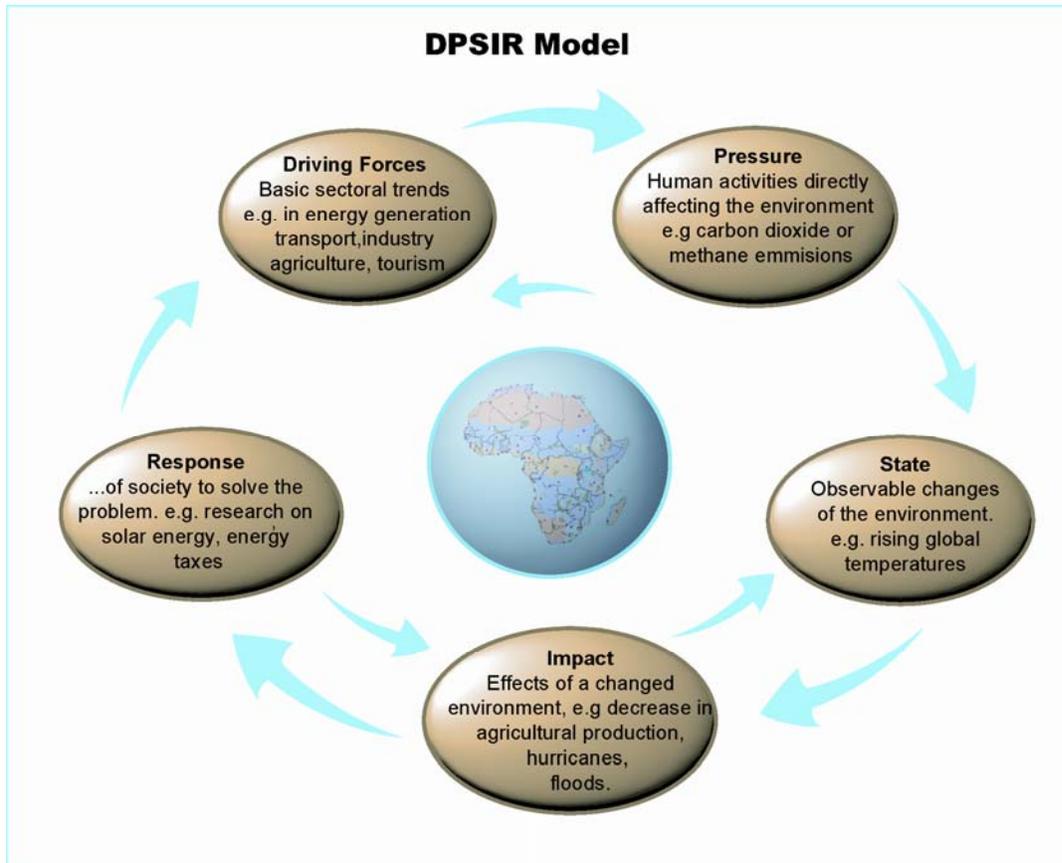
Section 2 ressemble à celle des rapports SOE traditionnels. Néanmoins seuls les thèmes à problèmes clé sont inclus.

Section 3 se penche sur les politiques de réponse. La section décrit les différents types de politiques de réponse utilisés pour faire face aux problèmes environnementaux et essaie, quand cela est possible, d'évaluer leur succès ou échec. L'évaluation quantitative du succès ou de l'échec de politiques élaborées et mises en œuvre n'est pas chose facile. De plus, la plupart des politiques en Ouganda sont relativement récentes, ce qui les rend très difficiles à évaluer où à en voir les impacts. Néanmoins, la section traite des groupes thématiques suivants : lois et institutions, instruments économiques, gestion environnementale décentralisée, financement des actions environnementales, participation publique, information et éducation environnementale et politiques sociales.

Section 4 Se tourne vers le futur, pour deux raisons principales. Premièrement, les actions d'aujourd'hui ont des conséquences sur le futur. Deuxièmement, il faut accorder une attention particulière aux problèmes environnementaux susceptibles de requérir une attention prioritaire ultérieurement. Plusieurs scénarios sont disponibles. Ces scénarios ont été identifiés à travers un processus participatif, durant lequel les ougandais sont parvenus à un consensus sur la teneur probable des événements à venir. Les conséquences environnementales résultant de l'adoption de chacun des scénarios ont été identifiées et présentées dans la section.

Section 5 Concerne les perspectives d'avenir et les recommandations. Il fait face à la croissance démographique en Ouganda, laquelle menace d'anéantir la capacité environnementale d'absorption et la réserve de ressources naturelles. Dans cette section, des observations sur les problèmes émergents sont faites, les aboutissements sont documentés et plusieurs recommandations pour l'avenir sont offertes.

Figure 3.2. Une illustration possible pour un cadre DPSIR général



FORCES DIRECTRICES

Les tendances sectorielles basiques ex: dans la production d'énergie, les transports, l'industrie, l'agriculture, le tourisme

PRESSION

Les activités humaines affectant directement l'environnement, ex: les émissions de dioxyde de carbone ou de méthane

ETAT

Changements environnementaux observables, ex: températures mondiales à la hausse

IMPACT

Effets du changement environnemental, ex: diminution de la production agricole, cyclones, inondations

REPONSE

...de la société pour résoudre le problème, ex: recherche sur l'énergie solaire, l'énergie, les taxes

Figure 3.2: Un exemple de cadre DPSIR (Adapté deUNESCAP - <http://www.unescap.org/stat/envstat/stwes-015.pdf>)

Le cadre DPSIR peut être défini comme répondant à certains problèmes d'intérêt particulier à une région ou un pays. Pour l'Afrique, l'éradication de la pauvreté et les modes de vie durables ont été identifiés comme étant les plus importants. La pauvreté est à la sources de nombreuses pressions sur l'environnement, créant ainsi un état environnemental non-durable. Les réponses à cet état ont été des politiques essayant de remédier à cette pauvreté. Cependant, la critique récente faite au cadre DPSIR est que celui-ci met plutôt l'accent sur les aspects négatifs dans le cadre de l'évaluation et le rapport environnemental intégrés, faisant le bilan des ce qui a été perdu comme base pour formuler des politiques en faveur du développement durable. Section 3.4 présente un cadre alternatif.

3.3. Le cadre analytique GEO-4

Il serait intéressant de lié le thème principal de GEO-4 avec les descriptions du cadre DPSIR ci-dessus. Le thème principal de l'évaluation GEO-4 et le bien-être humain et la contribution des biens et des services environnementaux/écosystémiques à ce bien-être (voir Figure 3.3)

Figure 3.3. Le cadre DPSIR basé sur l'approche analytique du PNUE sur les interactions Humains-Environnement

L'approche analytique interactions Humains-Environnement du PNUE s'inspire du cadre DPSIR, du Cadre Conceptuel de l'Evaluation des Ecosystèmes pour le Millénaire et des considérations relatives à la vulnérabilité. (Les forces directrices s'appellent «forces » dans le cadre GEO-4). Elle peut être appliquée à plusieurs échelles et indique des relations cause à effet génériques parmi et entre :

D- FORCES DIRECTRICES:

Capital Matériel, Humain et Social

Développement Humain:

- Démographie
- Processus économiques (consommation, production, marchés et commerce)
- Innovation scientifique et technologique
- Processus des modèles de distribution (inter- et intra- générationnels)
- Processus Culturels, sociaux, politiques et institutionnels (notamment les secteurs de production et de services)

P – PRESSIONS:

Interventions Humaines sur l'Environnement

- Utilisation des terres
- Extraction des ressources
- Apports externes (engrais, produits chimiques, irrigation)
- Emissions (pollutants et déchets)
- Modification et mouvement des organismes

Processus Naturels:

- Rayonnement solaire
- Volcans
- Séismes

S – ETAT et tendances

Capital Naturel: atmosphère, terre, eau et biodiversité

Impacts et changements environnementaux

- Changement Climatique et appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique
- Changement de la biodiversité
- Pollution, dégradation et/ou appauvrissement de l'air, de l'eau, des ressources minérales et des terres (notamment la désertification)

I – IMPACTS

Changement dans le bien-être humain globalement défini comme les libertés humaines de choix et d'actions pour parvenir, inter alia à :

- la sécurité
- aux besoins matériels fondamentaux
- une bonne santé
- de bonnes relations sociales

Pouvant entraîner le développement humain ou à la pauvreté, l'iniquité et la vulnérabilité humaine.

Facteurs démographiques, Sociaux (institutionnels) et Matériels déterminant le bien-être humain.

Facteurs Environnementaux déterminants le bien-être humain - Services écologiques tels que les services d'approvisionnement (consommation), services culturels (usage de non consommation)

Services de régulation et

Services d'appui (usage indirect)

- Ressources naturelles n'appartenant pas aux écosystèmes, ex: hydrocarbures, minéraux et énergie renouvelable

- Stress, *entre autres* : les maladies, les parasites, le rayonnement et les dangers

R – REPONSES

aux défis environnementaux:

Adaptation formelle et informelle au et atténuation du changement environnemental (y compris la restauration), en alternant l'activité humaine et les voies de développement parmi et entre les encadré F, P et I, en utilisant la science, la technologie, les politiques, les lois et les institutions.

Figure 3.3 Cadre DPSIR base sur le cadre analytique interaction home-environnement du PNUE

- **FORCES DIRECTRICES:** Parfois connues sous forces indirectes ou forces sous-jacentes ou forces directrices et font référence aux processus fondamentaux de la société ayant un impact direct sur l'environnement.
- **PRESSIONS:** Parfois connues sous "forces directrices directes", comme dans le cadre Bilan du Millénaire. Les secteurs sociaux et économiques de la société (parfois considérés comme des Forces Directrices) en font partie. Les interventions humaines peuvent volontairement cibler un changement environnemental et peuvent être assujettis à des rétroactions en terme de changements environnementaux; ils peuvent être intentionnels ou des "sous-produits", la conséquence d'autres activités humaines (ex: la pollution).
- **ETAT:** Comprend également les tendances qui pourraient révéler un changement environnemental induit naturellement ou humainement. Un type de changement, comme le changement climatique (une force directrice directe dans le cadre BM), peut donner lieu à d'autres formes de changement tel que: la perte de biodiversité, un effet secondaire de l'émission de gaz. Des pressions multiples peuvent rendre l'environnement vulnérable, menant ainsi à des changements cumulatifs et dans certains cas, à un changement soudain et dérangeant.
- **IMPACTS:** Le changement environnemental peut avoir une influence négative ou positive sur le bien-être humain (comme reflété dans les objectifs et cibles internationaux) à travers les changements dans les services écologiques et le stress environnemental. Les impacts peuvent être environnementaux, sociaux ou économiques, contribuant à la vulnérabilité des individus. La vulnérabilité au changement varie entre les groupes sociaux, suivant leur localisation géographique, leur statut économique et social, le niveau d'exposition au changement et la capacité à faire face ou s'adapter au changement. La vulnérabilité humaine et la capacité à faire face ou s'adapter dépend de l'accès aux biens et services sociaux et économiques et au degré d'exposition au stress économique et social.

- ❑ • REPONSES: Elles (Axes d'intervention dans le cadre EM) consistent en des éléments parmi les forces directrices, les pressions et les impacts qui peuvent être utilisés pour réguler la société en vue de modifier les interactions humains-environnement. Les forces directrices, pressions et impacts pouvant être altérés par un décideur à une certaine échelle sont communément appelés facteurs endogènes, tandis que ceux ne le pouvant pas, facteurs exogènes. Peuvent être produites à différents niveaux; ex: des lois et institutions environnementales au niveau national et les accords et institutions multilatérales au niveau régional et international. Les réponses répondent aux problèmes de vulnérabilité sur les humains et sur l'environnement et procure des opportunités pour améliorer le bien-être humain.

Au centre de ce cadre de la Figure 3.3:

- Les secteurs économiques et le rôle qu'ils jouent dans un pays, sous-région ou région donnés, de même qu'au niveau mondial. L'activité économique est un facteur clé pour le bien-être humain ; elle l'est également en termes de ses impacts sur le changement environnemental, et surtout en termes de biens et services à la disposition de la société pour s'adapter ou atténuer un tel changement. Les secteurs économiques des régions et sociétés riches et pauvres dépendent de leur réserve de ressources naturelles, comme par exemple la terre, l'eau, les forêts et la biodiversité.
- Ressources disponibles: le degré d'utilisation et de gestion de ces ressources peut être un facteur déterminant du changement environnemental et du bien-être humain. La consommation de ces ressources peut également influencer les politiques à travers les régions et les sociétés, étendant souvent l'empreinte de certains consommateurs bien au-delà de leur réserve de ressources. Un bon exemple de ceci est l'exploitation de forêts tropicales pour la production de bois et autres produits pour les consommateurs des régions tempérées.

Corrélations entre les biens et services environnementaux¹ et certains aspects du bien-être humain, de même que le stress qui affecte l'environnement, le bien être humain et la relation entre ces derniers. Ces corrélations déterminent la valeur attribuée aux services environnementaux, que cette valeur soit directe (de consommation ou de non consommation), indirecte, optionnelle, de transmission/legs ou d'existence/intrinsèque. L'interconnexion de l'environnement avec la société et l'économie renforce la nécessité d'intégrer les problèmes environnementaux. L'environnement ne devrait pas être la préoccupation des ministères de l'environnement uniquement, mais celle d'autres institutions environnementales, du secteur privé et d'autres parties prenantes également.

- L'état dans lequel se trouve l'environnement est un autre facteur important pour le bien-être humain, surtout lorsque la majorité des populations dépendent directement des biens et services environnementaux pour satisfaire leurs besoins fondamentaux. Le bien-être humain et les biens et services fournis par les écosystèmes sont interconnectés et inséparables. Tous les peuples, riches et pauvres et de toutes les régions du globe, dépendent directement de leur environnement, par exemple en terme de biens et services comme l'eau potable et l'air, pour leur développement. Dans les régions en développement, les conditions de vie et le développement de la majorité des populations dépendent directement de l'environnement. Dans les régions développées, où le commerce, l'industrie et les services dominent et où la dépendance directe de

¹ Dans les négociations de l'Organisation Mondiale du Commerce, les biens environnementaux on un autre sens et ont été classés en deux catégories:

- Services Environnementaux Classe A qui incluent les biens fabriqués et les produits chimiques utilisés directement dans la fourniture d'un service environnemental tel que le traitement des eaux, le traitement des déchets solides et le contrôle de la pollution par exemple. Ces biens, qui comprennent une large gamme de produits industriels basiques tels que des valves, des filtres, des pompes et des compresseurs, peuvent être spécifiquement utilisés à des fins environnementales.
- Services Environnementaux Classe B qui incluent des biens industriels et de consommation non-utilisés à des fins environnementales mais dont la production, l'utilisation finale et/ou l'élimination ont des caractéristiques environnementales positives, relativement par rapport à des biens de substitution similaires. Services Environnementaux Classe B incluent par exemple le papier sans chlore, les machines de bureau à faible consommation d'énergie, des technologies pour une production propre, des vêtements en fibre naturelle, les matériaux d'emballage ou de recouvrement des sols. De tels biens, parfois appelés produits préférablement environnementaux, ont des qualités environnementales intrinsèques supérieures à des produits de substitution (UNCTAD 1995 et Hamwey 2005).

l'environnement est moins flagrante, les biens et services issus des écosystèmes demeurent des facteurs déterminants, surtout pour fournir les matières premières pour l'industrie et la fabrication, pour l'alimentation (bien que ces services puissent avoir été externalisés) et pour fournir des dispositifs d'absorption des déchets, des émissions et des effluents.

Le rôle fondamental de l'environnement pour le bien-être humain et l'activité économique ne peut être négligé. Les interactions environnement-société-économie sont pertinentes pour toute société – riches et pauvres, sans distinction. Pour les régions en développement, dans lesquelles la majorité des populations dépendent directement de l'environnement, il existe un lien direct entre la case « **capital environnemental** » et la case « **bien-être des populations** » (voir schémas). Le schéma souligne également la nature transversale des droits humains et des libertés fondamentales par rapport au bien-être humain. L'encadré sur les politiques, l'atténuation et l'adaptation est à cheval sur les sections environnement d'un côté et société humaine de l'autre, du fait de la pertinence de cette question dans les deux domaines.

3.4. DPSIR au niveau local

Le cadre DPSIR peut être utilisé à n'importe quel niveau géographique pour répondre au besoin de données et informations environnementales fiables pour rendre effectives des politiques de réponse visant à une meilleure gestion de l'environnement. Les forces directrices sont par exemple des développements sociaux, économiques et démographiques dans une ville. Elles incluent également différents modes de vie possibles, des changements dans les modes de vie, des degrés de pauvreté et des modes de consommation et de production. Ces forces directrices exercent une pression sur l'environnement, comme par exemple : l'utilisation abusive de ressources naturelles comme les forêts pour le bois de chauffe, ou des terres pour l'agriculture urbaine. L'utilisation abusive des forêts pour le bois de chauffe peut mener à la déforestation et à la dégradation des sols, tandis que l'agriculture urbaine peut contribuer à l'érosion des sols et à la salinisation des rivières, suivant la manière dont la terre est gérée. Ces pressions changent l'état dans lequel se trouve l'environnement et de tels changements peuvent avoir des impacts environnementaux, économiques et sociaux. Ces impacts peuvent être des facteurs déterminants sur la santé et sur le bien-être social et économique d'une société. La société est alors contrainte d'intervenir pour limiter les dommages ou restaurer les zones endommagées. Ces interventions peuvent prendre la forme de règlements municipaux, dans le contexte des villes, et d'allocations budgétaires pour le suivi et le renforcement.

Les exemples ci-dessous illustrent les liens forces directrices-pressions-état-réponses au niveau local. Les croissances démographiques ont été identifiées comme figurant parmi les pressions les plus fortes sur l'environnement. Les pires se produisent dans les périphéries urbaines en Afrique, là où les populations perpétuent les modes de vie traditionnels (avec l'agriculture de semi-subsistance) tout en souffrant du coût de la vie urbaine. C'est

particulièrement le cas dans les périphéries urbaines du Botswana, où des villages périurbains, même autour de la capitale Gaborone, exposent des modes de vie ruraux de subsistance mais ne peuvent échapper au coût de la vie urbaine. La terre est un facteur de production critique, mais la technologie utilisée requiert une période de jachère d'au moins trois ans. Si ce mode de production devait être suivi scrupuleusement, au moins deux tiers des terres seraient sous jachères. Cependant, étant donnée la forte demande pour les terres arables [FORCES DIRECTRICES] en ville, un pourcentage réduit des terres est sous jachère [PRESSION], avec comme résultat une qualité appauvrie de la terre [ETAT]. Par conséquent, les rendements des terres cultivables ont considérablement diminué [IMPACT] (voir Figure 3.3) mais les interventions [REPONSE] par les autorités urbaines ont été limitées.

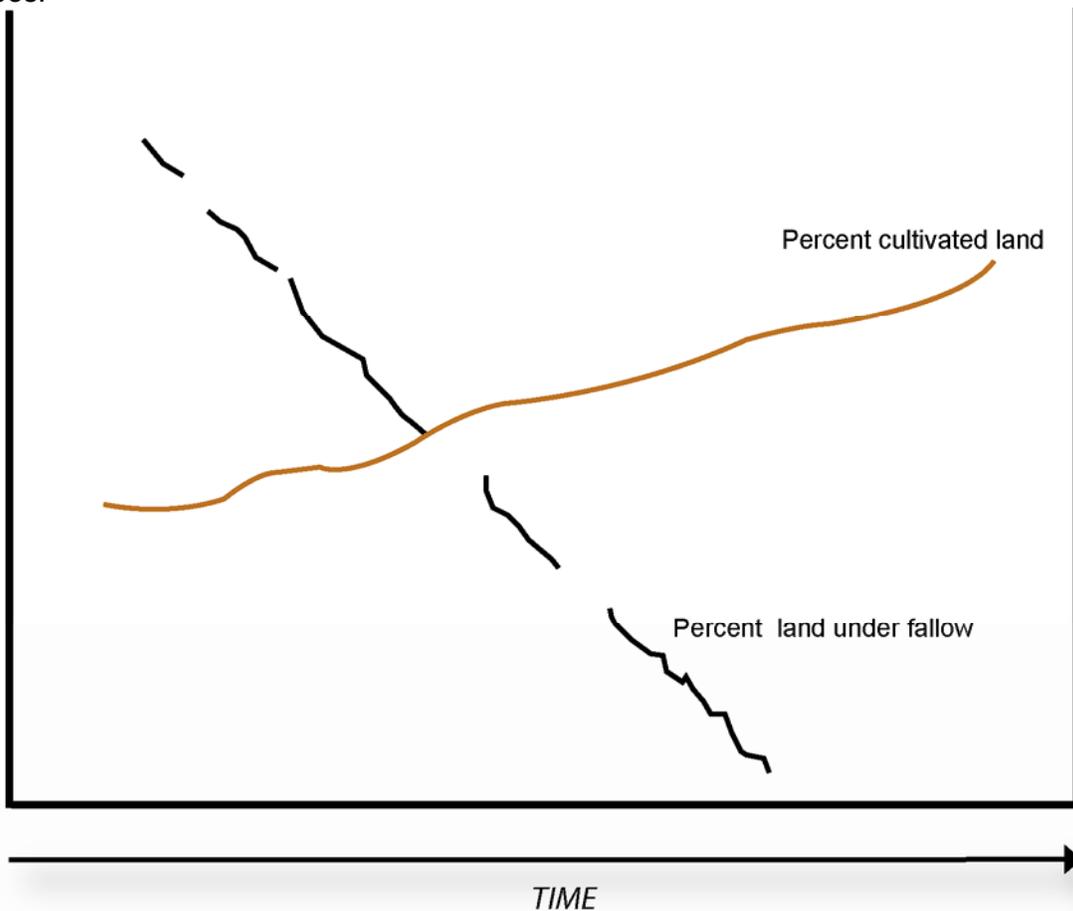
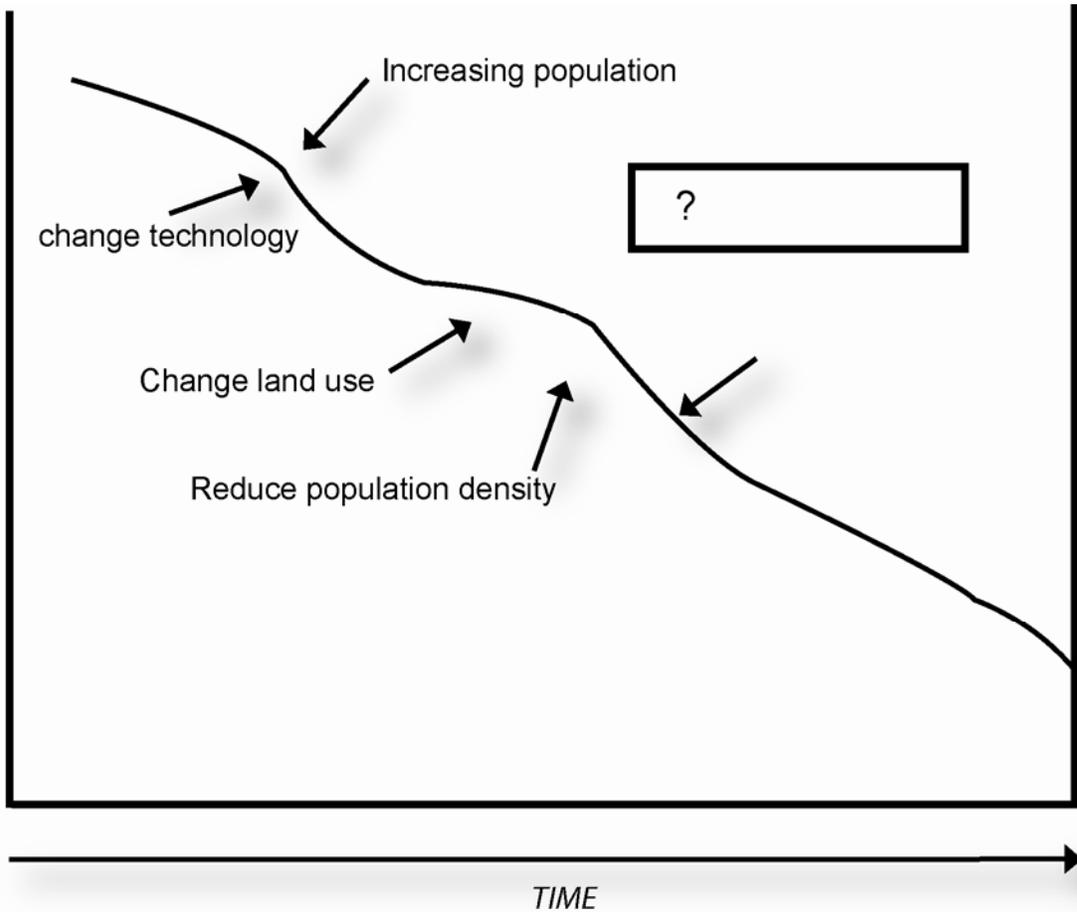


Figure 3.4: Qu'arrive-t-il à l'environnement?

Pourcent terres cultivées

Pourcent terres sous jachères
Temps

Il est difficile d'améliorer les modes de vie dans de telles circonstances, car cela requiert une analyse complète des impacts de la population grandissante et des alternatives disponibles. Figure 3.4 ci-dessous présente certaines réponses possibles. Les solutions durables à long terme se doivent de reconnaître que maintenir les densités de population actuelles dans les périphéries urbaines du Botswana est incompatible avec la technologie agricole utilisée et que des modes de vie alternatifs sont nécessaires pour les populations croissantes. Si cette action n'est pas prise maintenant, les rendements de la terre diminueront davantage et la pauvreté augmentera (Nkambwe, 2003).



*Population croissante
Changer la technologie*

*Changer l'utilisation des terres
Réduire la densité de population*

TEMPS

Figure 3.5: Pourquoi les rendements de la terre diminuent et que faisons nous pour y remédier?

3.5. Le cadre des Opportunités

Cette approche, telle qu'utilisée dans AEO-2, se focalise en particulier sur les opportunités potentielles pour réduire la pauvreté et promouvoir les modes de vie durables. Elle commence par un inventaire des ressources existantes et par analyser les tendances au cours des dernières années, à l'échelle géographique voulue (locale, nationale, sous-régionale ou régionale) pour expliquer les tendances observées. Tandis que l'approche DPSIR se concentre sur les pressions et l'environnement (nous devons réduire les pressions sur l'environnement à travers une activité socio-économique réduite, des changements dans les modes de consommation, une technologie améliorée, etc.), le Cadre des Opportunités se concentre sur les actifs naturels et comment ces derniers peuvent être utilisés durablement pour asseoir le développement économique et humain. Les opportunités peuvent prendre la forme de reforestation d'une forêt dégradée par exemple. La réserve de ressources environnementale représente un actif pouvant être amélioré avec des cibles pour fournir des modes de vie durables. Le cadre répond aux questions suivantes :

- Quelles sont les ressources disponibles au niveau régional et sous-régional (**inventaire des ressources, état, tendances**) ?
- Quelles opportunités existent dans l'utilisation des ressources pour réduire la pauvreté et asseoir le développement durable (**valeur/opportunités et potentiel**) ?
- Quels sont les principaux défis auxquels l'Afrique est confrontée pour capitaliser sur les opportunités d'utilisation des ressources (**demandes/pressions**) ?
- Quelles politiques et actions institutionnelles doivent être prises pour capitaliser sur les opportunités ? Quel est l'impact (notamment, le potentiel) de chaque politique sur les actifs naturels et l'environnement (**actions politiques**) ?
- Quelles seraient les conséquences du succès/échec à saisir ces opportunités (**perspectives**) ?
- Comment les succès et échecs pour capitaliser les opportunités et à arrêter les coûts environnementaux encourus jusqu'à présent risquent-ils de d'exacerber les différentes formes de vulnérabilité en Afrique ?

La Figure 3.5 ci dessous illustre les principaux éléments du Cadre des Opportunités

Le Cadre des Opportunités est applicable à différents niveaux géographiques, du sous-national et national au sous régional et régional et mondial, et peut être appliqué à différentes ressources. La biodiversité, par exemple, procure différentes opportunités pour les humains : c'est la base biologique pour la sécurité alimentaire et le soutien aux conditions de vie humaines. Il a été estimé qu'en Afrique du Sud, 27 millions de consommateurs dépendent de la médecine traditionnelle et que les foyers dépensent entre 4 et 8 pourcent de leur budget annuel en services de médecine traditionnelle (Lötter et Krynauw 2002).

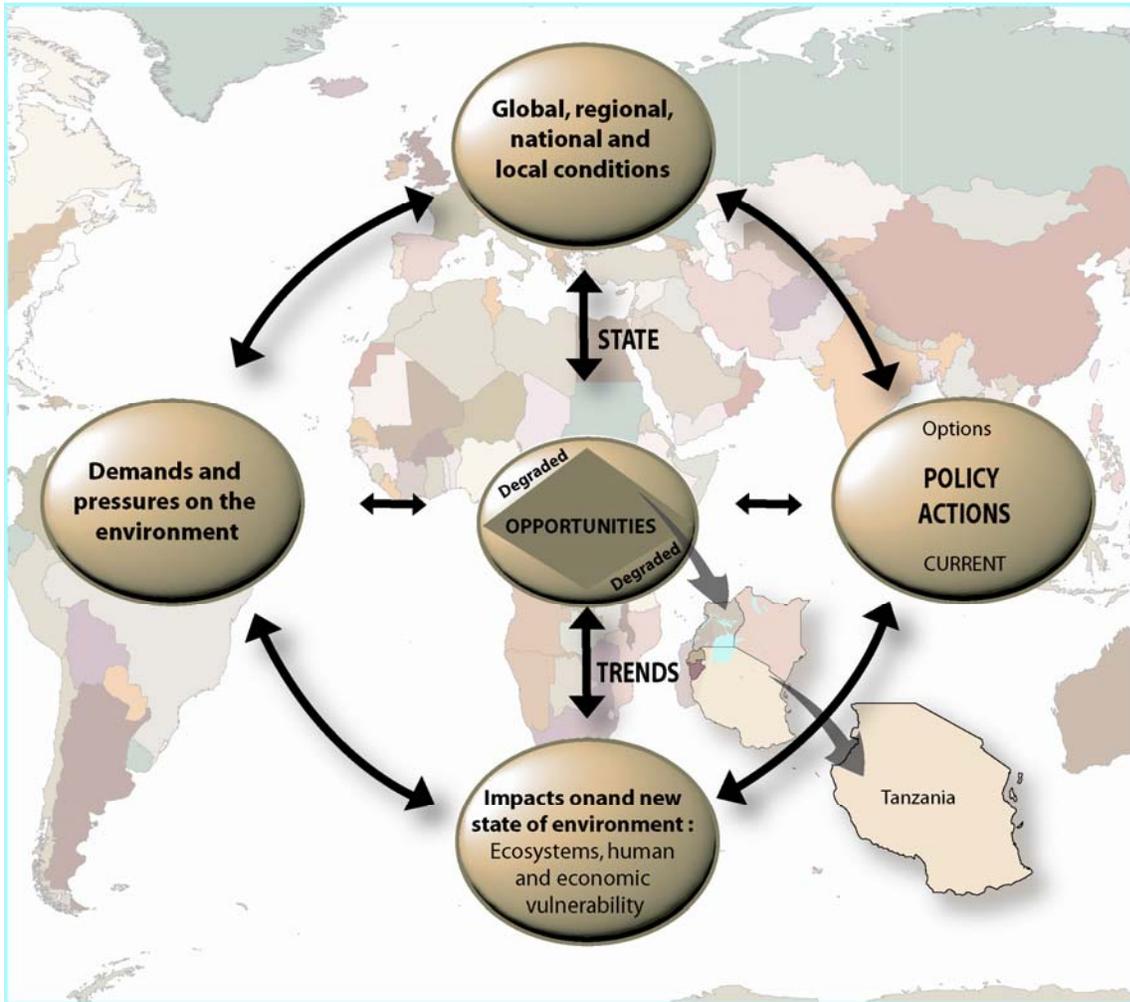


Figure 3.6.: Le Cadre des Opportunités.
Source: M. Chenje.

Conditions mondiales, régionales, nationales et locales

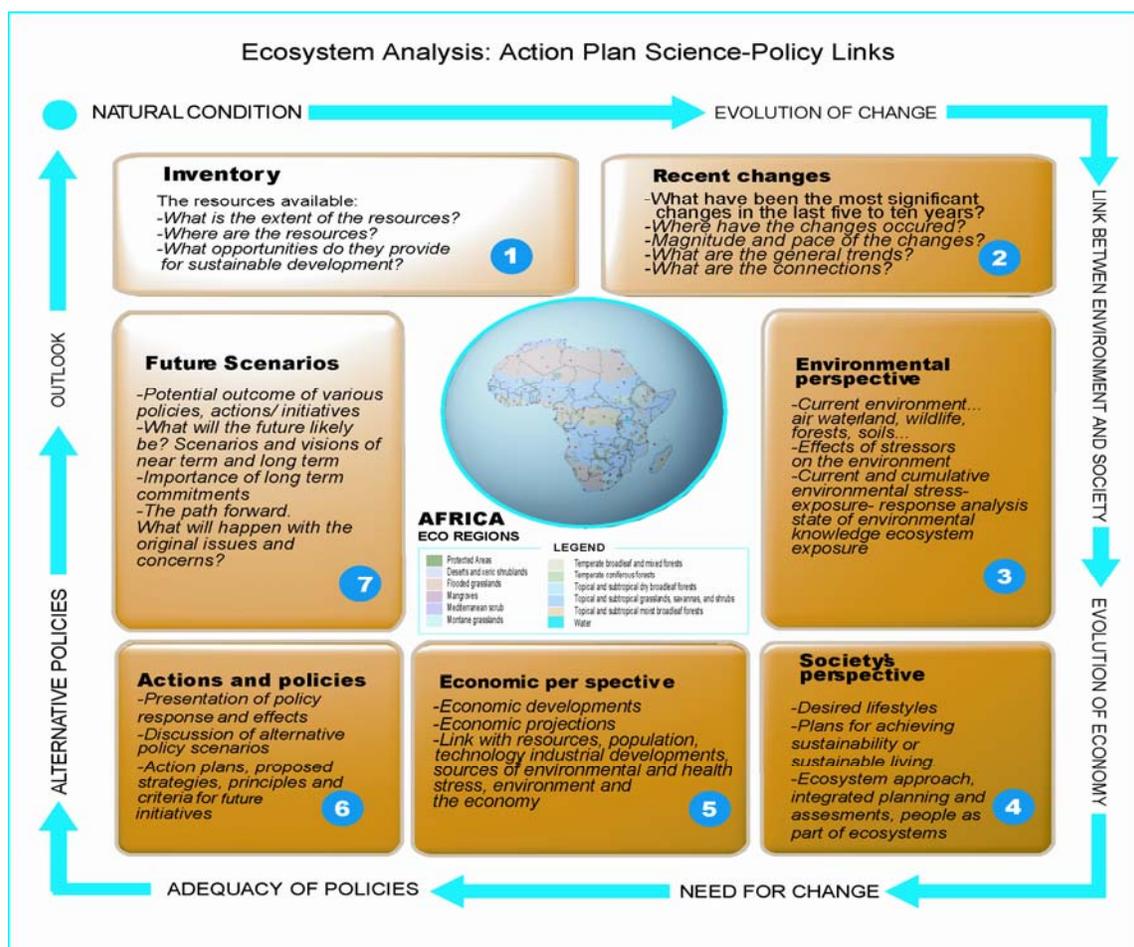
Etat

Dégradées Opportunités Dégradées

Tendances

Impacts sur et nouvel état de l'environnement : écosystèmes, vulnérabilité humaine et économique

Demands et Pressions sur l'Environnement
Options Actions Politiques Actuelles
Tanzanie



ANALYSE ECOSYSTEMIQUE : Plan d'action liens Science-Politiques

1 Inventaire

- Les ressources disponibles
- Quelle est l'étendue des ressources ?
- Où sont les ressources ?
- Quelles opportunités présentent-elles pour asseoir le développement durable ?

2 Les changements récents

- Quels ont été les changements les plus significatifs au cours des cinq à dix dernières années ?
- Où se sont produits les changements ?
- L'étendue et la vitesse des changements ?
- Quelles sont les tendances générales ?
- Quelles sont les connexions ?

3 Perspective environnementale

- L'environnement actuel...l'air, l'eau, la terre, la faune, les forêts...
- Effets des stress sur l'environnement
- Analyse actuelle et cumulative stress environnemental-exposition-réponse
- Situation des connaissances environnementales
- Exposition aux écosystèmes

4 La perspective de la société

Modes de vie souhaités

Plans pour parvenir à la durabilité ou aux modes de vie durables

Approche écosystémique

Planning intégré et évaluations, individus font partie des écosystèmes

5 Perspective Economique

Développements économiques

Projections économiques

Lien avec les ressources, la démographie, avec la technologie, les développements industriels, les sources de stress environnemental et sur la santé, l'environnement et l'économie

6 Actions et politiques

Présentation de politiques de réponses et effets

Discussion de scénarios politiques alternatifs

Plans d'action, stratégies proposées, principes et critères pour des initiatives futures

Scénarios futurs

Aboutissement de diverses politiques, actions/initiatives

De quoi sera fait le futur ? Scenarios pour le court et long terme

Importance des engagements à long terme

Vers l'avant

Que se passera t-il par rapport aux préoccupations et problèmes ?

Condition naturelle

Evolution du changement

Lien entre l'environnement et la société

Evolution de l'économie

Besoin de changement

Adéquation des politiques

Politiques alternatives

Perspectives

Figure 3.7: Le lien entre l'action, l'endroit, la science et les politiques (adapté de Wiken 1997)

3.6 Questions de discussion

Formez des groupes de trios ou quatre pour répondre à ces problèmes/questions. Chaque groupe sélectionnera un rapporteur au reste du groupe de formation.

Q: En partant des éléments principaux du cadre DPSIR et du cadre des Opportunités, présentez cinq avantages et inconvénients de chaque dans leur façon de procurer des informations environnementales pour la formulation et la mise en œuvre de politiques.

A: _____

Q: Quelle est la principale contrainte du Cadre des Opportunités et comment peut-elle être supprimée?

A: _____

Q: La zone autour de Freetown (Sierra Leone) est menacée par l'intrusion d'eau de mer, qui risque de contaminer les approvisionnements d'eau souterrains. Comment le cadre DPSIR peut-il être utilisé pour identifier les liens dans ce problème et trouver des solutions ?

A: _____

Q: Prenez un exemple de problème de votre pays dont la résolution peut être trouvée en utilisant le Cadre des Opportunités

A: _____

Q: Le Bassin du Lac Malawi couvre plusieurs pays, ce qui contribue à un problème de salinisation et d'inondation en aval au Mozambique. Pratiquement, qu'est ce que cela implique pour le cadre DPSIR présenté ?

A: _____

3.8 Exercice 3.1: Utiliser le Cadre des Opportunités

Les même groupes que tout à l'heure devraient être utilisés pour cet exercice. Chaque membre du groupe présentera un cas issu de son expérience, illustrant la manière dont le Cadre des Opportunités peut être utilisé pour une situation particulière. Le groupe choisira le cas qu'il veut discuter en détails et préparera une présentation pour le reste des participants.

3.7. Références

IISD (1998). *Sustainable development timeline*. Winnipeg, MB: International Institute for Sustainable Development, Winnipeg <<http://iisd.ca/timeline/>>.

Government of Uganda (2001). *State of Environment Report for Uganda, 2001*. Ministry of Natural Resources, Kampala

Hamwey R. M. (2005). "Environmental Goods: Where Do the Dynamic Trade Opportunities for Developing Countries Lie?" International Centre for Trade and Sustainable Development, Geneva

Lötter M.C. and Krynauw S. (2002). Economically Important Medicinal Plants. In: Emery A.J., Lötter M., and Williamson S.D. (eds., 2002). *Determining the conservation value of land in Mpumalanga*. Mpumalanga Parks Board

Nkambwe, Musisi (2003) Contrasting land tenures: subsistence agriculture versus urban expansion on the rural-urban fringe of Gaborone, Botswana. *International Development and Planning Review*, 25 (4), p. 391-405

UNCTAD. (1995). Environmental Preferable Products (EPPs) as a trade opportunity for developing countries, UNCTAD/COM/70, Geneva

UNEP (2002). Africa Environment Outlook. United Nations Environment Programme, Nairobi www.unep.org/dewa/Africa/publications/AEO-1/

WCED (1987). *Our common future*. Oxford, UK: Oxford University Press

Wiken, E.B. (1997) Proceedings of the First National Workshop on State of the Environment Reporting in Zimbabwe. Government of Zimbabwe, Harare